



Compte rendu de Conseil Municipal
Séance du 15 Juillet 2019

Nombre

de Membres en exercice 15

Date de la convocation : le 10 juillet 2019

de Présents 10

de Votants 10

L'an deux mil dix-neuf, le quinze juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Grez-en-Bouère, sous la présidence de Monsieur Jean-François LASSALLE, Maire.

Présents : Mme Evelyne PERTHUÉ, M. Dominique LUCAS, Mme Eliane PANNIER, M. Jean-Pierre FOUCHER (Adjoints au Maire), Mme Sophie LEFAUCHEUX, M. Yann OLLIER, M. Michel FOUCHER, Mme Sandrine BABIN et M. Marc CHAIGNON.

Excusés : Mme Josiane ROBIN, M. Benoit CONSTANTIN et Mme Julie LEJEUNE

Absents : M. Jérôme BESNIER, Mme Aurore LUCAS

Secrétaire de séance : Mme Elaine PANNIER

Demande d'autorisation de modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation :

- d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : Programme Local de l'Habitat – Avis de la Commune de Grez-en-Bouère.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

Approbation du dernier procès-verbal

Monsieur le Maire fait procéder au vote du procès-verbal.

VOTANTS : 8 (Madame Sandrine BABIN et M. Jean-Pierre FOUCHER était absents excusés lors de la dernière réunion).

POUR : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2019-07-01 : Plan Local de l'Habitat – Avis de la Commune de Grez-en-Bouère

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Donne un avis favorable** sur le projet de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez avec la réserve suivante :

- Déséquilibre énorme dans les ambitions : 110 logements neufs par an contre 5 logements anciens réhabilités par an avec les conséquences d'un point de vue urbanistique, environnemental et consommation des terres agricoles. 5 logements par an à l'échelle des 22 communes de la CCPMG paraient bien faible.

- **Autorise Monsieur le Maire** à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération

DELIBERATION N°2019-07-02 : Admission en non-valeur – Budget Principal

Monsieur le Maire présente la demande d'admission en non-valeur établie par la Trésorerie du Pays de Meslay-Grez pour la liste n°3591210231 de factures impayées de cantine / garderie et d'assainissement (état joint à la délibération).

Le Conseil Municipal (1 abstention) prend acte de cette demande d'admission en non-valeur pour un montant de 369,59 €, et de les inscrire au compte 6541, sur le budget principal.

DELIBERATION N°2019-07-03 : Amortissement – Extension ou rénovation de réseaux d'électrification et d'éclairage public

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** d'amortir, de façon linéaire, les travaux d'extension de l'éclairage public – parking cellules commerciales rue de la Libération, inventaire n°544, d'une valeur de 6 607,93 €, sur une durée de 15 ans
- **DÉCIDE** de manière générale que pour tous les travaux d'extension ou de rénovation de réseaux d'électrification et d'éclairage public, l'amortissement se fera de manière linéaire sur une durée de 15 ans.

DELIBERATION N°2019-07-04 : Subvention exceptionnelle à l'association Souvenir Français

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- **d'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle de 45 € à l'association « Souvenir Français »,
- **de VOTER** les crédits supplémentaires du même montant au compte 6574.

Délibération n°2019-07-05 : Achat de cartes cadeaux pour les stagiaires non rémunérés

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide :

- **d'AUTORISER** l'achat de cartes cadeaux afin de récompenser le travail des stagiaires non rémunérés lorsque le stage est satisfaisant.

Vu pour être affiché le 22 Juillet 2019

Le Maire, Jean-François LASSALLE

